



INVITATION - PROGRAMME

DIMANCHE 12 FEVRIER 2023 GRAND PRIX D'ARGENTIÈRE - ROGER RAVANEL U12 à SENIORS

Le Ski nordique - Argentière aura le plaisir de vous accueillir pour cette épreuve « individuelle classic » comité régional de ski du Mont-Blanc, le **dimanche 12 FEVRIER 2023** sur les pistes des **Grassonnets à Argentière** - Vallée de Chamonix.

Les résultats de ce grand prix régional seront pris en compte pour le classement régional.

PROGRAMME

Date : Dimanche 12 février 2023
Lieu : Argentière – Les Grassonnets
Retrait des dossards, règlement des inscriptions : 8:00 - Tente Retrait des Dossards

INDIV CLASSIC

1^{er} départ 9:00 par catégorie en commençant par les U12 filles.

Distances

U12 filles & U12 garçons : 3,5 km
U13 filles & U13 garçons : 3,5 km
(Une boucle 2,5 km et 1 boucle 1km)

U14 filles & U14 garçons : 5 km
U15 filles & U15 garçons : 5 km
(2 boucles 2,5 km)

U16 filles : 6 km
(2 boucles 2,5 km et 1 boucle 1km)
U16 garçons : 7,5 km
(3 boucles 2,5 km)

U18 filles & U18 garçons : 10 km
(4 boucles 2,5 km)

U20 /séniors filles : 10km
(4 boucles 2,5 km)

U20 /séniors garçons : 15km
(6 boucles 2,5 km)

ATTENTION : LE PROGRAMME EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SENSIBLEMENT MODIFIÉ EN FONCTION DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

INSCRIPTIONS

Frais d'inscription : De U12 à U 15 = 4€ par coureur
De U 15 à sénior = 7€ par coureur
Règlement sur place par chèque ou espèces.

Clôture des inscriptions : **jeudi 9 février à 12h00.**

Les inscriptions devront être adressées à Sylvain Piquot. Elles se feront uniquement via le site internet <https://inscription-gp-argentiere.chrono-ski-aravis.fr/>. (ni par téléphone, ni par courriel, ni par webffs).

DÉLÉGUÉ TECHNIQUE – INFORMATIONS

Délégué technique FFS : OLLIVIER PLAUD Alix

Pour toutes informations : Vous pouvez contacter soit Christophe Deloche, soit Amaury Boschat (06.26.58.50.42), soit François-Xavier Laffin (06.09.30.86.51).

CHARTE DE FARTAGE

Application de la charte de fartage régionale.

PARKINGS

ATTENTION ! Nous comptons sur votre discipline, pour le bon stationnement des minibus et des voitures d'accompagnants et votre vigilance aux abords de la route nationale.

Seuls les minibus des clubs pourront **décharger** le matériel de fartage sur le parking de la résidence des Grassonnets, PAS DE STATIONNEMENT, puis aller stationner sur le parking du tennis des îles. Le stationnement le long de la route départementale n'est pas autorisé. MERCI de faire passer les informations aux accompagnants.

Avec nos remerciements.

Pour le ski nordique - Argentière.

François-Xavier LAFFIN.

